



Syndicat CGT des Cheminots de Bordeaux St-Jean Gare  
35 rue Charles Domercq 33800 BORDEAUX  
tel : 05.56 92 59 60, fax 05.56.33.61.51  
email : [cheminots.cgt.bordeauxgare@gmail.com](mailto:cheminots.cgt.bordeauxgare@gmail.com)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

En date du 16 février 2018, la SNCF de Bordeaux par une note interne intitulée « Flash Sureté, Présence de migrants à bord » rappelle aux contrôleurs l'absolue nécessité d'aviser les services de sécurité interne en cas de présence de groupe de migrants sur le quai ou à bord des trains. La direction demande également, de recueillir des informations (nombre de personnes, présence d'enfants, gare de destination, raison de la mobilité), tout en exhortant les contrôleurs à ne pas s'exposer !

Pour la CGT des Cheminots de Bordeaux cette note est un véritable scandale ! Au-delà du fait que les préconisations contenues dans ce document outrepassent les missions des contrôleurs tout en étant contradictoires les unes par rapport aux autres, nous considérons qu'il s'agit d'une incitation à des pratiques de discrimination et de délation vis à vis d'une population d'usagers de par leurs origines ou leur apparence physique dignes des pires moments de notre histoire.

Pire, les préconisations faites aux agents sous entendent que des usagers d'origine étrangère qui voyageraient en groupes seraient soit disant dangereux et en situation de fraude. Ceci est purement honteux et indigne d'une entreprise publique garante des valeurs de la république et des valeurs fondatrices des droits de l'homme.

Bien que l'une des missions des contrôleurs soit de s'assurer que les usagers soient munis d'un titre de transport lors de leurs voyages, cela ne donne à la direction aucune prérogative de tenter de les transformer en chasseur de ceux qui sont qualifiés de migrants et que nous, nommons réfugiés parce qu'ils sont victimes de guerres, de pauvreté extrême ou parce qu'ils sont dans leur pays chassés et poursuivis à cause de leur religion ou de leur appartenance sexuelle par exemple. Il est déplorable que la direction de la SNCF pousse ses agents au délit de faciès !

De plus en incitant les contrôleurs à recueillir des informations sur le nombre de personnes, la présence d'enfants et les raisons du voyage, la SNCF se porte garante du non-respect des libertés individuelles, mais surtout d'une violation du droit international de l'enfance.

La CGT des Cheminots de Bordeaux qui porte, comme toute la CGT, les valeurs de paix, de solidarité et de conditions de travaux respectueuses de l'humain, a demandé audience à la Direction afin qu'elle s'explique sur cette communication et qu'elle retire cette mesure.

**Contact presse :** Séverine RIZZI 06 72 93 28 67

Bordeaux le 18 février 2018